Envoyé en préfecture le 05/02/2026
Reçu en préfecture le 05/02/2026
Publié le
ID : 056-215601766-20260205-DC2026020401-DE

COMMUNE DE PLUNERET
7, place Vincent Jollivet
56400 PLUNERET

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 FEVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le mercredi 4 février, à 19h00, le conseil municipal de la Commune de PLUNERET convoqué par voie dématérialisée en date du 29 janvier s'est réuni en séance publique à la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Franck VALLEIN, Maire.

Délibération n° 20260204/01 :
Approbation du procès-verbal

Rapporteur : Franck VALLEIN

Etaient présents : Franck VALLEIN, François POMMOIS, Philippe GOURAUD, Nicolas LE GROS, Karl HURTAUD, Madeleine TOSTEN, Audrey MINAMBRES, Marie-Claude SUGIC, Jean-Pierre LAURENT, Thierry PADELLEC, Hervé GUILLOUZIC, Rémy GUILLOUZIC, Stéphane LE MENAJOUR, Alix DE LEPINAU, Laurent HARNOIS, Anthony CARO.
Absents représentés : Anne LE CORVEC a donné pouvoir à Nicolas LE GROS, Jean-Yves COZIC a donné pouvoir à Thierry PADELLEC
Absents excusés : Yves LOIN, Audrey CAMUS, Stéphanie HUYSSCHAERT, Loïc HAREL, Sabrina JULO.
Nombre de conseillers en exercice : 23 - Présents : 16 - Pouvoirs : 2 - Votants : 18
Secrétaire de séance : Philippe GOURAUD
Ouverture de la séance : quorum atteint avec 16 conseillers municipaux présents

---

Le procès-verbal de la séance du 10 décembre 2025 a été adressé aux conseillers municipaux par voie dématérialisée. Chaque conseiller est invité à en prendre connaissance et à indiquer en séance les observations ou corrections qu'il souhaite y apporter.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 10 décembre 2025.**

PLUNERET, le 5 février 2026
Le Maire,
Franck VALLEIN